

L'ÉGALITÉ, EN VERT ET POUR TOUTES ET TOUS !

■ **L'égalité et le respect ne s'arrêtent pas à l'ouverture du mariage aux couples homos !** Aujourd'hui encore, les personnes LGBT et leurs familles subissent des discriminations et un manque de reconnaissance : accès de toutes les femmes aux techniques d'assistance médicale à la procréation, reconnaissance des deux parents d'un-e enfant né-e dans un couple homo, simplification de l'obtention d'un état civil correspondant à son identité de genre pour les personnes trans... Alors que la parole LGBTphobe semble libérée, l'avancée du « mariage pour tou-tes » ne doit pas servir de prétexte à l'abandon de tous les autres progrès attendus par les lesbiennes, gays, bis et trans.

« **Nos vies, nos corps, nos familles** » n'en peuvent plus d'attendre. Nous espérons toujours que la majorité présidentielle saura retrouver dans les trois ans à venir de l'ambition en matière de lutte pour l'égalité et contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou à l'état de santé. Hélas, la frilosité actuelle des élu-es socialistes nous rend très sceptiques. Les parlementaires écologues continueront à défendre nos convictions pied à pied en déposant des propositions de lois et des amendements, mais ils et elles ne réussiront à faire avancer les droits LGBT qu'avec l'appui d'une mobilisation citoyenne forte et soutenue.

Fidèle au projet écologiste d'émancipation, Europe Ecologie Les Verts aspire à une société où chacune et chacun trouve sa place dans des relations justes et apaisées. C'est la raison pour laquelle les écologistes ont soutenu très tôt les combats pour les droits civiques et pour l'égalité de toutes et de tous et soutiendront encore sans tiédir la communauté LGBT dans sa quête d'égalité et de reconnaissance.

Contact : lgbt@eelv.fr



NOS PROPOSITIONS

■ LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Aujourd'hui, les agressions LGBTphobes explosent en France. Le taux de suicide des jeunes gays est toujours 7 à 12 fois supérieur à la moyenne. La transphobie se développe.

Nous voulons une action renforcée pour prévenir les discriminations, accompagner les victimes, mieux identifier les auteurs. Nous refusons que s'instaure une hiérarchie des discriminations et nous souhaitons qu'une réflexion législative s'engage sur leur intersectionnalité.

EELV agit : Notre commission a activement contribué fin 2012 au plan interministériel de lutte contre les LGBTphobies. Ce plan, déjà tiède, semble aujourd'hui dormir dans un placard. Nos parlementaires interrogent régulièrement le gouvernement sur le sujet. Par ailleurs, Kalliopi Ango Ela, sénatrice, a porté le passage à un an du délai de prescription des propos injurieux ou diffamatoires à caractère homophobe, transphobe, sexiste ou à raison du handicap.

■ SANTÉ

Aujourd'hui, la vulnérabilité des personnes LGBT au VIH, aux hépatites, aux IST est toujours bien réelle. Les discriminations LGBTphobes au sein du système de santé et les surcoûts (franchises médicales) qui en entravent l'accès aussi.

Nous voulons pouvoir nous protéger et nous soigner. Nous voulons que le gouvernement engage une vraie politique de prévention, qu'il facilite l'accès aux soins, qu'il s'adapte aux besoins spécifiques des communautés.

EELV agit : Aline Archimbaud, sénatrice, a remis en septembre 2013 un rapport sur l'accès au soin au Premier ministre. Quelques-unes des 40 mesures préconisées ont déjà été mises en œuvre, même si cela reste insuffisant.

■ PROSTITUTION

Aujourd'hui, des personnes LGBT sont contraintes de se prostituer pour subvenir à leurs besoins élémentaires. D'autres sont sous le joug du proxénétisme et de la traite des êtres humains. D'autres encore choisissent de se prostituer librement.

Nous voulons lutter contre les violences que les prostitué-es subissent en renforçant le droit des personnes. Nous souhaitons que l'Etat s'attaque d'abord aux causes en régularisant les prostitué-es sans papiers, en garantissant les droits des personnes trans, en établissant un revenu d'existence, en luttant contre le sexisme, en réprimant réellement le proxénétisme et la traite des êtres humains. Nous dénonçons donc la proposition de loi socialiste de pénalisation des client-es qui risque de précariser les prostitué-es.

EELV agit : les parlementaires écologistes se sont majoritairement opposé-es à la PPL sur la pénalisation. EELV est force de propositions pour renforcer le droit des personnes. Esther Benbassa, sénatrice, a fait voter l'abrogation du délit de racolage passif en 2013 au Sénat.

■ DON DU SANG

Aujourd'hui, et depuis le début de l'épidémie de SIDA, les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) sont exclus du don du sang. Ce sont les seuls à l'être pour ce qu'ils sont (orientation sexuelle) plutôt que pour ce qu'ils font (pratiques). Cette exclusion est stigmatisante et sans fondement. Elle est également absurde alors que les dons manquent.

Nous voulons que le Président de la République tienne ses promesses et ouvre enfin le don du sang aux HSH !

EELV agit : Véronique Massonneau, députée, a interpellé le gouvernement par le biais d'une question écrite. Les Jeunes Écologistes mènent une campagne sur le sujet depuis 2011.

■ CHANGEMENT D'ÉTAT CIVIL DES PERSONNES TRANS

Aujourd'hui, les parcours de transition sont longs, soumis à l'appréciation d'un juge, avec des expertises médicales et psychiatriques. Ces procédures sont autant de violences symboliques et d'obstacles pour les personnes trans qui sont confrontées à des atteintes à leurs droits fondamentaux : respect de la vie privée, droit de vote, liberté de circulation...

Nous voulons une dépsychiatisation complète, le renforcement des droits des personnes trans à choisir les modalités de leur parcours de réassignation de genre et la simplification des démarches du changement d'état civil.

EELV agit : EELV s'est positionné en 2012 pour que le changement d'état civil puisse être instruit en mairie sur simple déclaration (modèle de la loi argentine). Esther Benbassa, sénatrice, a déposé en mai une proposition de loi pour une procédure uniquement administrative basée sur la procédure de changement de nom. C'est une première étape.

■ FILIATION

Aujourd'hui, la loi autorise les parents de même sexe mariés à adopter leurs enfants. C'est un progrès, mais le jugement du TGI de Versailles en a montré les faiblesses.

Nous voulons une réforme de la filiation en France qui s'adapte à la réalité plurielle des familles. Nous refusons que la loi Autorité Parentale et Intérêt de l'Enfant (APIE) serve de prétexte au gouvernement pour enterrer cette question : un « parent social » n'est pas un "beau-parent", il doit avoir les mêmes droits et devoirs que le « parent biologique ».

EELV agit : Véronique Massonneau et Sergio Coronado (député-es) ont porté un amendement à la proposition de loi APIE pour étendre la présomption de parenté aux enfants nés de PMA dans les couples de femmes mariées.

■ PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE (PMA)

Aujourd'hui, la loi n'autorise la PMA qu'aux couples hétéros infertiles. Les couples de femmes et les femmes célibataires vont donc à l'étranger (Belgique, Espagne etc.) pour y avoir accès ou réalisent des « inséminations artisanales » qui peuvent poser des problèmes sanitaires.

Nous voulons l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires.

EELV agit : le 6 mai 2014, Sergio Coronado (député) et Esther Benbassa (sénatrice) ont déposé une proposition de loi qui obligera, dans les prochains mois, les parlementaires et le gouvernement à prendre position.

■ ENFANTS NÉS DE GESTATION POUR AUTRUI (GPA) À L'ÉTRANGER

Aujourd'hui, si la loi française interdit la GPA, d'autres pays l'autorisent ou ne l'interdisent pas. Des enfants naissent donc par GPA à l'étranger de parents français, mais l'administration française rechigne à reconnaître leur état civil.

Nous voulons, dans l'intérêt de ces enfants, que leur acte de naissance soit effectivement transcrit sur les registres d'état civil français afin qu'ils aient les mêmes droits et la même protection que les autres enfants.

EELV agit : EELV n'a pas de position sur la légalisation ou non de la GPA mais souhaite qu'un débat serein s'ouvre sur cette question. Le 11 avril 2013, Esther Benbassa a néanmoins défendu un amendement visant à faciliter la transcription dans les registres d'état civil français des actes de naissance d'enfants nés de GPA à l'étranger, sans discrimination liée à leur mode de conception.

■ EUROPE

Aujourd'hui, le droit européen ne condamne pas les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre dans l'accès aux biens et aux services. De ce point de vue, un propriétaire peut toujours refuser de louer à un couple homosexuel ou un restaurateur de servir une personne trans.

Nous voulons que l'Europe protège effectivement tou-tes les citoyen-nes et que la lutte contre toutes les discriminations soit réellement l'un des fondements de l'Union européenne.

EELV agit : les eurodéputé-es écologistes ont soutenu le projet de Directive qui a été voté au Parlement, mais bloqué ensuite pas les gouvernements nationaux. Ulrike Lunacek, eurodéputée écologiste autrichienne, a dirigé un rapport qui instaure une ambitieuse feuille de route européenne de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie.

■ INTERNATIONAL

Aujourd'hui, 70 pays pénalisent les relations homosexuelles entre adultes consentants. Plusieurs pays ont d'ailleurs récemment durci leur loi, allant même jusqu'à la peine de mort. Différentes mesures visant à restreindre la liberté d'association et de manifestation des militant-es LGBT sont également en vigueur partout dans le monde.

Nous voulons un monde dans lequel chacun-e est libre de vivre sa sexualité dans la dignité, la responsabilité et le respect d'autrui.

EELV agit : ministre du Développement jusq'en mars, Pascal Canfin a relancé le fonds international de soutien aux associations LGBTQI et a soutenu le processus sur la dépénalisation universelle en cours à l'ONU.

REJOIGNEZ LA COMMISSION LGBT D'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS !

■ **La Commission nationale Lesbiennes, Gays, Bis et Trans (LGBT)** a été créée en 1989. Elle a pour but de participer à l'élaboration du programme d'EELV. Lors des élections, la Commission prend également part aux campagnes, notamment par la rédaction de tracts, d'argumentaires ou par l'organisation de réunions publiques. Elle assiste les porte-parole locaux et nationaux d'EELV pour leur permettre de réagir à l'actualité immédiate. La Commission a aussi la possibilité de proposer au vote du Conseil fédéral (parlement du parti) des motions qui engagent Europe Écologie Les Verts sur des questions précises. Enfin, elle travaille régulièrement avec les parlementaires écologistes à l'Assemblée nationale, au Sénat et au Parlement européen, sur l'actualité législative. Elle a aussi contribué au programme d'actions gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

La Commission entretient un échange permanent avec les associations LGBT, notamment au sein de l'inter-LGBT dont elle est adhérente. Elle représente le parti écologiste dans divers évènements (Marches des fiertés, Existrans, etc.).

Son action est à la fois interne (formation, information, saisine des instances) et externe (portage des propositions, présence aux manifestations, lien avec la presse spécialisée, etc.).

La Commission LGBT est ouverte à toutes celles et tous ceux, adhérent-es ou non à EELV, qui s'intéressent à l'écologie, à l'égalité des droits, à la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie et aux combats politiques liés à ces questions.

La cotisation annuelle est fixée à 10€ minimum.

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse Postale :

Code postale / Ville :

Téléphone : E-Mail :

*Formulaire à retourner accompagné d'un chèque libellé à l'ordre d'EELV
Commission LGBT 6 rue Chaudron 75010 PARIS*

Contact : lgbt@eelv.fr

